

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 17 DECEMBRE 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le **JEUDI 17 DECEMBRE 2015** à 18 h 30, sous la présidence de Madame Josette FARFAL, Maire.

**- Etaient présents :**

Mesdames FARFAL, DE GEITERE, LE NEINDRE et MESTUROUX  
Messieurs VIDAL, ROUBERTOU, CODET, TABARD, TAVET et LARTIGUE

➤ **Etait absent excusé :** Monsieur Christophe MARCON.

**- Date de la convocation :** 11 décembre 2015

**- Secrétaire de séance :** Madame Sonia MESTUROUX

**- ORDRE DU JOUR :**

1-Lecture et approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 novembre 2015

**2-TRAVAUX de BATIMENTS ET de VOIRIES**

- Accessibilité Salle Polyvalente :  
- avenant au marché de travaux-lot n°3-SERRURERIE

**3-AFFAIRES FINANCIERES**

➤ Paiement heures supplémentaires

**4-QUESTIONS DIVERSES**

**1-Lecture et approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 novembre 2015**

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 20 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

**2-TRAVAUX de BATIMENTS et de VOIRIES**

➤ **Accessibilité Salle Polyvalente : avenant au marché de travaux-lot n°3-SERRURERIE :** il est présenté à l'assemblée délibérante l'avenant n°1 au lot n°3-SERRURERIE attribué à l'entreprise BONTEMPS.

Cet avenant prend en compte l'installation obligatoire d'un garde-corps sur la rampe d'accès installée à la Salle Polyvalente conformément à la réglementation et aux normes. En remplacement de la lisse prévue en partie basse, une partie grillagée sera installée.

L'entreprise BONTEMPS a présenté un devis de 7 923.48 € HT soit 9 508.17 € TTC.

Madame Le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n°1 :

LOT	Intitulé du lot	ENTREPRISE	montant HT base	avenant	nouveau montant
3	SERRURERIE	Serge BONTEMPS Rue Louis Lépine 19100 BRIVE LA GAILLARDE	10 917,22	7 923,48	18 840,70
TVA 20,00 %			2 183,44	1 584,69	3 768,14
TOTAL TTC			13 100,66	9 508,17	22 608,84

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve l'avenant n °1 pour travaux supplémentaires au lot n°3-SERRURERIE attribué à l'entreprise Serge BONTEMPS portant ainsi le montant du marché à 13 100.66 € HT soit 22 608.84 € TTC

### 3-AFFAIRES FINANCIERES

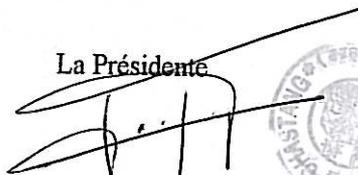
➤ Paiement heures supplémentaires : Le conseil municipal est informé que pour permettre le règlement des heures supplémentaires effectuées par les agents de la collectivité, il y a lieu de prendre une délibération spécifique.

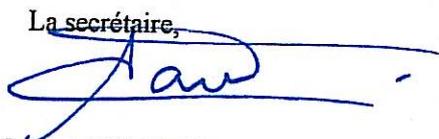
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le paiement des heures supplémentaires pour l'ensemble des agents de la collectivité.

### 4-QUESTIONS DIVERSES

- Ecole : Madame Le Maire a rendez-vous avec le DASEN en janvier 2016.

Séance levée à 18 h 50

La Présidente  
  
 Josette FARFAL

La secrétaire,  
  
 Sonia MESTUROUX